

Séance extraordinaire du conseil municipal du 8 juin 2026

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi 8 juin 2026 à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Christian Goulet, mesdames les conseillères, Anne Charlot-Mayrand, Céline Lepage, Nadia Charles et Guylaine Legault et messieurs les conseillers, Denis Moreau, Robert Pellerin et Jocelyn Guévremont.

Est absente : madame la conseillère, Marie-Pier Villeneuve.

Sont également présents : monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général et assistant-greffier ainsi que madame Karine Brousseau, directrice générale adjointe.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Christian Goulet, constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire. L'assistant-greffier dépose l'avis de convocation ainsi que la preuve de notification.

2026-06A-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par madame Guylaine Legault

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-06A-02

Congédiement administratif - employé numéro 80023

ATTENDU que l'employé numéro 80023 est présentement en suspension administrative avec solde;

ATTENDU le suivi administratif et le rapport confidentiel déposé au conseil municipal, dont le contenu est privilégié et n'est pas destiné à faire partie des archives de la Ville, ainsi que les recommandations de la chef de division - Ressources humaines, madame Marie-Andrée Leclerc;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par madame Guylaine Legault

Que le conseil municipal entérine le congédiement administratif de l'employé numéro 80023, en date de la présente résolution.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2026-06A-03

Adjudication de contrat - fourniture de compteurs d'eau

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que le conseil municipal, après étude des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public numéro *2026-04-02/AOP - Fourniture de compteurs d'eau*, octroie au plus bas soumissionnaire conforme, *Gestion CDEDQ inc.*, ledit contrat au coût de 117 368,52 \$, incluant les taxes;

Que cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt numéro 374-2026 décrétant la réalisation desdits travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Période de questions

Lors de la période de questions, il n'y a eu aucune intervention de la part des personnes présentes.

2026-06A-04

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Robert Pellerin
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 19h09.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Christian Goulet, maire

Marc-Olivier Breault, directeur
général et assistant-greffier

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Christian Goulet, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 9^e jour du mois de juin 2026.

Christian Goulet, maire